

DEPARTEMENT CHARGE DE LA FPT		FICHE DESCRIPTIVE DE L'EMPLOI	O.N.E.F
FDE.100504	INTITULE DE L'EMPLOI AGENT DE MISE EN ROUTE / MAINTENANCE D'INSTALLATIONS CLIMATIQUES	SECTEUR :	
		GENIE CIVIL	
		DOMAINE :	
		BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	
		CORPS DE METIER :	
		AGENT DE MISE EN ROUTE / MAINTENANCE D'INSTALLATION CLIMATIQUE	

1 - DEFINITION SYNTHETIQUE DE L'EMPLOI

Sous le contrôle du Chef de chantier et aidé par une équipe de monteurs, l'Agent de mise en route/maintenance d'installations climatiques est chargé de CONTROLER ET DE REGLER LES DIFFERENTS ORGANES D'UNE INSTALLATION CLIMATIQUE ET D'ENTRETENIR LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION. Dans la réalisation de sa fonction, il est appelé à :

- exercer son activité sur l'ensemble des installations ;
- être spécialisé sur une partie des installations : réglage, entretien des chaudières ;
- être spécialisé sur la mise en route et la maintenance : mise en fonctionnement, entretien, dépannage ;
- exercer au titre d'ouvrier ou de technicien ;
- avoir l'esprit d'équipe ;
- avoir l'esprit en éveil ;
- faire preuve de vigilance et de qualités réflexes dans la détection des pannes et incidents de fonctionnement ;
- avoir de la patience et de la persévérance ;
- être vigilant dans le respect des conditions de sécurité.

2 - DESCRIPTION DES ACTIVITES

Dans l'exercice de sa fonction, il est conduit à CONTROLER ET DE REGLER LES DIFFERENTS ORGANES D'UNE INSTALLATION CLIMATIQUE ET D'ENTREtenir LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION regroupant les trois (03) tâches principales suivantes :

1. Mise en fonctionnement (vérification du montage de l'installation, mise en fonctionnement de parties tournantes et réglage des débits, mise en fonctionnement des générateurs caloriques, mise au point des dispositifs de régulation, rédaction de rapport technique) ;
2. Entretien (entretien des chaudières, entretien des dispositifs de régulation) ;
3. Dépannage (prise de connaissance de l'installation et de son mode de fonctionnement, diagnostic de pannes, réparation).

3 - MATERIELS SPECIFIQUES A L'EMPLOI

Plans et descriptifs, appareils de mesure électrique, tube de Pitot, manomètre, thermomètre, psychromètre, brosse, aubes de turbine, grille accroche flamme, tête de brûleur, schéma de fonctionnement de l'appareil, dossier technique (plans d'exécution, schémas de principe de fonctionnement, fiches techniques des appareils).

4 - REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Activités intrinsèques Mise en fonctionnement, entretien, dépannage : 80%	Activités de liaison Relations hiérarchiques et fonctionnelles : 10%
Encadrement de l'équipe : 10%	

5 - CONDITION DE TRAVAIL

Horaire pratiqué

Matin : 7h30 à 12h

Après-midi : 13h30 à 17h

Efforts physiques

“ Postures souvent inconfortables (position assise, courbée, accroupie, à genoux,) ;

“ Déplacements fréquents.

Risques d'accident de travail

Risques d'électrocution, risques de blessures.

Risques de maladies professionnelles

Fatigue, maladie de la poitrine, toux.

Ambiance de travail

Travail s'effectuant sur chantier et en locaux techniques, avec déplacements fréquents et éventuellement de longue durée

6 - EXIGENCES DE CONNAISSANCES

Connaissance de base

- Expression écrite et orale

La compréhension de la langue étrangère est indispensable pour la consultation des documents, manuels d'ouvrage et notices se rapportant aux plans et descriptifs de l'installation (plans d'exécution, schémas de principe de fonctionnement, fiches techniques des appareils).

La capacité d'expression écrite lui permet de rédiger un compte rendu des travaux de mise au point : modifications apportées à l'installation ou aux appareils, réglages effectués, résultats obtenus, ...

La capacité d'expression orale est utile pour fournir des informations à l'équipe sur les modifications éventuelles d'installation, les interventions de dépannage, les problèmes techniques liés aux appareils.

- Niveau scientifique

Le titulaire doit avoir la maîtrise de la physique, de l'électricité, de la mathématique et de la mécanique. Il doit avoir des connaissances de base en électromécanique et en thermique.

Connaissances théoriques

“ Connaissance des différents circuits électriques et les différents appareils de mesures électriques appropriés à l'installation ;

“ Connaissance des types de branchements des canalisations (position ouverte ou fermée des appareils de distribution) et de branchements d'alimentation (contrôles de pression d'alimentation de gaz, inspection des filtres des canalisations d'alimentation en mazout).

Compétences professionnelles

“ Maîtrise de la technique de la mise en fonctionnement (montage de l'installation, réglage des débits, générateurs caloriques) ;

“ Capacité d'exécution dans l'entretien des chaudières et des dispositifs de régulation ;

“ Capacité de détection des pannes et maîtrise de la technique de dépannage.

7 - EXIGENCES DES RESPONSABILITES ET LIAISONS

Marges d'autonomie et de décision

Le titulaire dispose d'une très large autonomie dans le cadre de la mise en route d'une installation importante dont il est seul responsable. Il dispose aussi d'une large autonomie dans le cas des interventions de dépannage. Mais son autonomie est plus restreinte dans les interventions d'entretien.

Responsabilités hiérarchiques

Le titulaire est en relation avec :

- “ le personnel d'études ou le Chargé d'affaires pour la prise de connaissances de l'installation et les problèmes liés à la conception ;
- “ le personnel de chantier pour les modifications de l'installation dans le cas de la mise en route et travail en équipe fréquent avec un ou plusieurs monteurs (tuyauteur, électricien) dans les interventions de dépannage ;
- “ le client sur les solutions techniques à adopter et rôle de conseil du titulaire ;
- “ les fournisseurs ou leurs représentants pour les approvisionnements et les problèmes techniques liés aux appareils.

Responsabilités techniques et économiques

Le Titulaire est responsable de la qualité de l'installation, de l'efficacité de l'entretien et du dépannage. Les erreurs de branchements ou vérification insuffisante des dispositifs de sécurité peuvent entraîner des dégâts matériels importants et des risques de blessures.

Responsabilités humaines et sociales

- “ Le titulaire assure l'encadrement technique de l'équipe et la formation des apprentis ;
- “ Il maintient la bonne relation et crée l'ambiance entre l'équipe ;
- “ Il donne satisfaction aux besoins du client.

8 - CONDITIONS D'ACCES

Accès direct

Avec un CAP ou BEP dans la spécialité Electrotechnique pour la mise au point d'installations, ou en Electronique pour les interventions spécialisées sur le contrôle de régulation.

Accès indirect (promotion interne)

Avec une formation en Electromécanique et une expérience de monteurs d'installations électriques, de monteur - câbleur ou d'électricien de plate – forme après avoir exercé durant deux (02) ans auprès d'un professionnel.

9 – PERSPECTIVES DE CARRIERE

- “ Augmentation des responsabilités techniques dans l'emploi, liée à l'importance et à la complexité des installations confiées.

- “ Possibilité d'accès à un emploi de Chef de chantier ou de Chargé d'affaires